

Association des Archivistes du Québec (AAQ)

Table Ronde

*Archives religieuses et enjeux de société*

28 octobre 2020 (13h30-15h30)

Intervention de Frédéric Giuliano, Président, Association des archivistes du Québec

Bonjour à vous tous,

Mon nom est Frédéric Giuliano et je suis le Président de l'AAQ. J'en suis à un second mandat à ce titre.

Depuis 1967, donc plus de 50 ans, l'AAQ se positionne comme l'organisme phare de promotion et de défense du rôle de la profession d'archiviste (et de gestionnaire de l'information) et du milieu archivistique québécois. À cette fin, nous sommes présents et jouons un rôle actif sur une multitude de tables de concertation, de discussion, de forums, tant québécois, que canadien, qu'internationaux. Notre réseau s'étend donc bien au-delà des frontières québécoises.

Nos membres (+ de 500) sont bien évidemment des archivistes et spécialistes de l'information qui provient de tous les milieux, dont celui des archives religieuses.

C'est à ce titre que j'interviens aujourd'hui, c'est donc cette perspective que je vais tenter de présenter.

Vous aurez compris que cette mission nous a amenés à prendre la parole, de faire entendre notre voix, et par extension, celles des archivistes, dans de multiples enjeux sociaux reliés à notre profession. Qu'il s'agisse des coupures abusives imposées à BANQ (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), qu'il s'agisse des problématiques entourant la perte ou la vente de données personnelles ou qu'il s'agisse des impacts bien réels d'un cadre législatif devenu désuet.

Nous avons fait des représentations auprès des divers ministères, incluant, bien entendu, le MCC (Ministère de la Culture et des Communications - Québec), soulignant au passage le retard important du Québec en ce qui concerne la gestion du numérique, de l'obsolescence de la Loi sur les archives (qui jadis, lors de son adoption en 1983, a été un exemple à l'échelle internationale), sans oublier de souligner l'état anémique des ressources disponibles au sein des ministères et organismes. Nous avons souligné à grand trait les risques de ne pas agir, les risques de perte de notre patrimoine historique et culturel en l'absence d'un nouveau cadre législatif, des risques associés aux coupures drastiques imposées à BANQ. Ces représentations sont demeurées sans suite ou presque. Nous avons reçu une écoute timide, ou, disons distraite, et des réponses laconiques, témoignant d'un désintérêt complet de ces questions.

Et maintenant, la crise du patrimoine culturel, social et religieux refait surface. Je dis refait surface (comme mes collègues panellistes l'ont souligné), car on la voit venir depuis fort longtemps. Le Ministère en a été alerté en 2004 et n'a toujours rien fait ou à peu près rien.

La triste situation vécue chez les prêtres de Saint-Sulpice incarne particulièrement bien les problématiques (la situation de crise) que vivent les archivistes du secteur religieux depuis trop longtemps. Trop longtemps, le gouvernement et les acteurs du secteur public ont détourné l'oreille.

À l'AAQ, nous sommes particulièrement interpellés par le sort réservé, bien entendu, aux archives elles-mêmes, aux risques réels et avérés de destruction et de pertes, mais aussi, au sort réservé aux archivistes eux-mêmes et, par extension, à la profession.

De penser que des caméras, des murs épais, des coffres-forts ou a contrario, que la numérisation peuvent remplacer l'expertise des archivistes est alarmant et totalement inadmissible de la part des organismes (tous secteurs confondus) gardiens du patrimoine historique et culturel québécois. C'est d'autant plus alarmant, car il y a, sur cette question, un consensus global sur la nécessité d'un nouveau cadre législatif et sur la question qui nous occupe plus particulièrement ici, sur la volonté de protéger ce patrimoine unique qui, bien davantage que des fonds d'archives privées, est des extensions des fonds gouvernementaux en santé et en éducation. Elles doivent donc avoir été ou être considérées d'une façon particulière.

J'aimerais rappeler à la ministre, Nathalie Roy, qu'elle n'a pas fait vœu de silence en prenant sa charge, qu'elle a le devoir, non seulement, d'écouter, mais d'engager une discussion active avec l'ensemble du milieu culturel et patrimonial. Je ne peux m'empêcher que de souligner l'ironie de ce silence (ou du chuchotement de chapelle), venant d'une ancienne journaliste et ministre des communications. Comment ne pas entendre, dans ce silence, un message clair ? Du manque d'intérêt ou pire encore, un aveu d'incompétence ?

Nous vivons dans un moment charnière où le silence qui, s'il est vrai, peut-être, par moment, contemplatif ou méditatif, est en fait rempli de peur, de peine, de pleurs et de découragement. Je sais que ces mots sont forts, mais ce sont ceux-là qui m'ont été communiqués depuis des semaines, évoquant des scénarios plus que probables de perte d'emploi, de déménagement hors du territoire québécois, de vente, de destruction de ce patrimoine unique.

Comprenez moi bien ici, je ne blâme pas les organisations du secteur religieux que de favoriser leurs missions caritatives ou humanitaires sur un investissement nécessaire pour la sauvegarde de leur patrimoine, mais je déplore cette culture du silence qui entoure la question, le manque de transparence et le manque de leadership, celui du ministre, celui de BAnQ, dont les coupures drastiques ne peuvent tout justifier, celui de la ville de Montréal, de qui on attend toujours une réaction et des autorités religieuses pourtant directement concernées.

Chers collègues, chers amis, brisons cette loi du silence, retirons le voile de cette omerta qui est, au final, une bien illusoire protection. Il n'y a pas de honte à demander de l'aide, à énoncer nos besoins.

Plus que jamais, la solution doit passer par une stratégie nationale concertée et efficace de sauvegarde du patrimoine où tous les intervenants doivent se faire entendre, une stratégie qui devra invariablement passer par, notamment, une révision du cadre législatif. Le ministère et BAnQ ne peuvent tout faire, une mobilisation de tous est essentielle.

Je tiens à remercier les organisateurs, le Conseil du patrimoine religieux du Québec, de votre invitation. Je remercie tous les participants présents aujourd'hui. J'espère que cette rencontre sera le prélude à une prise de conscience et initiatrice d'un mouvement rassembleur et concerté qui nous permettra d'assurer la sauvegarde de ce patrimoine unique.